

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 décembre 2006
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 15 décembre 2006,
adressée au Secrétaire général
par le Président du Conseil de sécurité**

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 4 décembre 2006 (S/2006/987), par laquelle vous transmettiez la lettre datée du 14 novembre 2006 du Ministre des affaires étrangères de l'Iraq, demandant le transfert de 40 millions de dollars du solde du compte de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) sur le compte de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies, a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité, qui ont pris note des informations qu'elle contenait. Les membres du Conseil proposent que les 40 millions de dollars soient transférés au Fonds de développement pour l'Iraq, étant donné que le Gouvernement iraquien a exprimé l'intention d'acquérir des locaux près du Siège de l'ONU et de rénover le siège actuel de la Mission et la résidence du Représentant permanent et que le solde résiduel du compte de la COCOVINU suffirait à financer le niveau actuel d'activité de la Commission.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Nassir Abdulaziz **Al-Nasser**

